

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 mai 2013  
(convocation du 21 mai 2013)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Mai Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,  
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel,  
M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc,  
M. GELLE Thierry, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie  
Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude,  
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, Mme TERRAZA Brigitte,  
M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,  
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-  
Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-  
Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,  
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,  
M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-  
Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,  
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard,  
Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude,  
M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel,  
Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques,  
M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël,  
Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François  
M. CAZABONNE Alain à M. BONNIN Jean-Jacques à compter de 10h35  
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice  
M. CAZABONNE Didier à M. DUCASSOU Dominique  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à compter de 10h35  
M. GUICHARD Max à M. GALAN Jean-Claude  
M. LABISTE Bernard à M. TURON Jean-Pierre  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h40  
M. ROSSIGNOL Clément à M. CHAUSSET Gérard  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h10 et à compter  
de 10h45  
Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte  
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel  
Mme BONNEFOY Christine à M. DUART Patrick à compter de 11h00  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h10  
M. CAZENAVE Charles à M. LOTHAIRES Pierre  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita à compter de 10h45  
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte à compter de 11h00  
M. DELAUX Stéphan à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine  
M. DUPOUY Alain à Mme TOUTON Elisabeth  
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean  
Mme FOURCADE Paulette à Mme LIMOUZIN Michèle  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h15  
M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude  
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck  
M. MILLET Thierry à M. JOUBERT Jacques  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PENEL Gilles à Mme. MELLIER Claude  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 11h00  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Mérignac - Association Transtech Aquitaine - Organisation de la manifestation l'Nov Pro le 10 octobre 2013 et programme de transfert d'innovation - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Transtech Aquitaine, soutenue par la Communauté Urbaine depuis l'année 2006, a pour objet de promouvoir la recherche et l'innovation ainsi que le transfert de technologie grâce aux échanges entre innovateurs et industriels.

Avec plus de 20 ans d'expérience, cette association apporte des réponses aux porteurs de petits projets innovants qui ne peuvent bénéficier d'un soutien structuré et complet, que ce soit en terme de propriété intellectuelle, prototypage, recherche d'investisseurs ou négociations. Elle accompagne ainsi, annuellement, en moyenne, une vingtaine de porteurs de projets.

Le programme d'actions de l'association Transtech Aquitaine, pour l'année 2013 s'inscrit dans la poursuite du programme d'actions entamé en 2012 qui a changé fondamentalement de nature. Ainsi, elle organisera le salon l'Nov Pro qui se déroulera le 10 octobre 2013 à la Maison des associations de Mérignac, sous forme, notamment, de rencontres professionnelles auxquelles sont associés les publics scolaires, mais mettra également en oeuvre une action de transfert d'innovations validées, issues des inventeurs vers les PME du territoire, notamment celles comprises dans le champ d'intervention de Bordeaux Technowest et Bordeaux Unitec.

**§1 - Premier volet du programme d'actions : la neuvième édition du festival international de l'innovation l'Nov Pro le 10 octobre 2013**

Cette année, en lien avec l'action économique de la Communauté Urbaine, cette manifestation assurera la promotion de l'innovation et de l'esprit d'entreprise avec les rencontres professionnelles de l'innovation l'Nov Pro.

Cette manifestation se décomposera en trois évènements :

- un forum de la création d'entreprises innovantes et du développement d'inventions. Dans ce cadre, des entreprises et des institutions représenteront un panel des interlocuteurs que rencontre un inventeur tout au long de son parcours « de l'idée à la création d'entreprises ».
- des rendez-vous d'affaires : des projets d'inventeurs sont sélectionnés et intégrés dans un catalogue présenté à différentes entreprises, notamment dans la grande distribution. Ces entreprises choisissent ensuite de rencontrer les projets et leurs inventeurs au cours de la journée l'Nov Pro.

- un concours tremplin par lequel les inventions sélectionnées passeront devant un jury de professionnels.

Les inventeurs présents sont principalement aquitains (79 % des projets innovants accueillis par Transtech Aquitaine) dont 36% issus du territoire communautaire.

Les entreprises et institutions présentes sur le forum sont majoritairement locales et les entreprises qui participent aux rendez-vous d'affaires sont nationales.

Le public ciblé concerne les inventeurs indépendants et les créateurs d'entreprises innovantes, ainsi que les entreprises locales qui travaillent dans le domaine de l'innovation et la création d'entreprises.

La Communauté Urbaine qui a soutenu la manifestation l'Nov Pro en 2012 à hauteur de 7 000 €, est sollicitée en 2013 pour reconduire son soutien du même montant dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C de 79 726 € détaillé ci-après :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Personnel	55 625	Ville de Mérignac	6 000
Fonctionnement	12 500	CRA	20 000
Salle et aménagements	2 000	CG33	1 500
Communication	5 000	Etat (Jeunesse et Sports)	2 700
Déplacements – Réceptions	3 000	CUB	7 000
Autres charges	1 601	FEDER	27 500
		Cnasea	9 326
		Ressources propres	5 700
<b>TOTAL</b>	<b>79 726</b>	<b>TOTAL</b>	<b>79 726</b>

## **§2 – Le second volet du programme d'actions de Transtech Aquitaine concerne le transfert d'innovations validées issues des inventeurs vers les PME du territoire.**

L'objectif poursuivi par cette action est de s'appuyer sur des experts et mandataires qui iront chercher les PME du territoire. Cette action entamée en 2012 a commencé à porter ses fruits et sera pérennisée en 2013.

Le public ciblé par Transtech Aquitaine concerne les petites et moyennes entreprises du territoire communautaire en priorité afin de leur permettre d'intégrer l'innovation issue des inventeurs dans leur activité, de pérenniser les emplois, d'augmenter leur chiffre d'affaires et trouver de nouveaux débouchés.

Dans ce volet, deux axes d'actions sont mis en œuvre par Transtech Aquitaine :

### **1 – Encouragement à la création d'entreprises :**

Après la validation du projet par Transtech Aquitaine, le projet est mis en pépinière jusqu'à la création autonome de l'entreprise par l'inventeur (pépinière de Bordeaux Technowest sur l'Aéroparc ou l'Ecoparc et de Bordeaux Unitec, par exemple).

Dans ce cadre, plusieurs projets sont en cours d'étude dans les pépinières :

- dans la pépinière de Bordeaux Aquitaine Pionnières, un projet de luminaires modulables,
- dans la pépinière de Bordeaux Technowest, plusieurs projets tels que, une machine d'empilage de matériaux composites ou un dévidoir de matériaux filaires sont étudiés. L'année 2013 sera, pour les inventeurs précités, l'occasion de faire valider leur projet pour une éventuelle création d'entreprise.

## 2 – Soutien à l'innovation des entreprises :

Après l'identification et la pré - validation du projet d'invention par Transtech Aquitaine, confrontation de l'inventeur à la grande distribution pour vendre son invention, sans nécessairement créer sa propre entreprise.

Dans ce cas de figure, si l'inventeur n'a pas vendu son brevet, Transtech Aquitaine peut aller prospecter les PME du territoire susceptibles d'enrichir ou compléter leur production avec l'invention brevetée.

Ainsi, en 2012, un certain nombre d'inventions ont intégré des enseignes comme Terratum , Carrosserie Lahitte, Leroy Merlin , Tech'innove, le Rape. Un exemple de transfert d'innovation en 2012 est donné par la Société Souslikoff qui a acquis le brevet d'une machine à recycler en compost les déchets de la vigne. Par ailleurs, des négociations de transfert d'inventions sont actuellement en cours et devraient se réaliser en 2013.

Par ailleurs, pour l'année 2013, l'association Transtech Aquitaine entend faire appel à une structure extérieure (négociateur) afin d'affiner le travail effectué sur plusieurs projets. Ainsi, cette structure sera mandatée pour aller chercher les entreprises du territoire potentiellement intéressées par un ou plusieurs projets sélectionnés par Transtech Aquitaine.

Cette action se réalisera parallèlement au travail de transfert de projets d'invention vers les pépinières, et en partenariat avec les structures de développement économique du territoire (CCIB, CMA, Clubs d'entreprises, pépinières, incubateurs).

Notre Etablissement public est sollicité à hauteur de 4 000 € pour la mise en œuvre de ce nouveau programme d'actions relatif au transfert d'innovations vers les PME du territoire, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C de 75 526 €. Pour mémoire, en 2012, il a été attribué 4 000 € à l'association Transtech pour cette action qui était nouvelle et qui, maintenant, commence à faire ses preuves.

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Personnel	55 625	Ville de Mérignac	6 000
Charges de fonctionnement	12 500	Ville de Bordeaux	1 500
Services extérieurs	3 000	CRA	20 000
Déplacements –Réceptions	1 700	CUB	4 000
Achats de matériel	1 000	FEDER	27 500
Autres charges	1 701	CNASEA	9 326
		Ressources propres	7 200
<b>TOTAL</b>	<b>75 526</b>	<b>TOTAL</b>	<b>75 526</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Schéma de Développement Economique de la Communauté Urbaine adopté par le Conseil de Communauté du 25 mars 2011

**VU** le règlement d'intervention à vocation économique adopté lors du Conseil de Communauté du 25 mai 2012,

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT** que les demandes de subvention à hauteur de 7 000 € (salon l'Nov Pro) et de 4 000 € (actions de transfert d'innovation envers les PME) de l'association Transtech Aquitaine pour l'organisation des rencontres professionnelles de la manifestation l'Nov Pro qui se dérouleront le 10 octobre 2013, et les actions de transfert d'innovation envers les PME sont recevables dans la mesure où elles contribuent au développement de l'innovation et favorisent le transfert technologique sur le territoire communautaire,

### **DECIDE**

**Article 1** : il est alloué à l'association Transtech Aquitaine :

- une subvention de 7 000 € pour l'organisation des rencontres professionnelles de la manifestation l'Nov Pro qui se déroulera le 10 octobre 2013 à Mérignac,

- une subvention de 4 000 € pour les actions de transfert d'innovation envers les PME du territoire communautaire.

**Article 2** : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer les conventions ci-annexées, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement des subventions communautaires précitées,

**Article 3** : les dépenses correspondantes seront inscrites au budget principal de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00 ;

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 mai 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
13 JUIN 2013

PUBLIÉ LE : 13 JUIN 2013

M. JEAN-JACQUES BENOIT